

NOTE DE RECHERCHE

L'ÉCHEC DU MULTICULTURALISME EN EUROPE DE L'OUEST : DES ORIGINES À LA RECHERCHE DE VOIES ALTERNATIVES

N° 10 : LA QUESTION NATIONALE À
TRAVERS LE MONDE

PAR GUILLAUME ROUSSEAU
Professeur à la Faculté de droit
de l'Université de Sherbrooke

DÉCEMBRE 2013

Table des matières

Introduction.....	2
Les origines du multiculturalisme.....	2
L'émergence du multiculturalisme.....	3
Le constat de l'échec du multiculturalisme.....	5
La recherche de voies alternatives au multiculturalisme.....	9

Introduction

Au début des années 2010, les dirigeants de quatre des principaux pays d'Europe de l'Ouest ont déclaré tour à tour que le multiculturalisme était un échec, voire un échec total.

Dans ce contexte, il nous apparaît pertinent de faire un retour en arrière afin de comprendre les causes de l'échec du multiculturalisme dans ces quatre pays, soit l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France et les Pays-Bas. Car

Dans ce contexte, il nous apparaît pertinent de faire un retour en arrière afin de comprendre les causes de l'échec du multiculturalisme dans ces quatre pays, soit l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France et les Pays-Bas.

contrairement à la Suisse, la Belgique, l'Espagne et dans une moindre mesure l'Italie, afin de gérer la diversité, ces pays ont misé non pas sur la création de communautés linguistiques territoriales, mais au moins en partie sur un certain multiculturalisme.

Comme l'affirme Riva Kastoryano : « en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, le terme « "multiculturalisme" » renvoie [...] à la forme d'organisation supposée communautaire des populations issues de l'immigration, autour d'une nationalité ou d'une religion commune (ou les deux) et à la revendication de leurs spécificités dans la sphère publique »¹.

Cela dit, ces pays n'en sont pas moins distincts sur plusieurs plans. C'est pourquoi nous allons nous attarder aux origines et à l'émergence du multiculturalisme dans ces pays, ce qui sera l'occasion de voir qu'ils sont partis de points différents avant d'être confrontés à des situations similaires. Puis, nous nous pencherons sur l'échec du multiculturalisme comme tel, avant d'évoquer la recherche de voies alternatives.

Les origines du multiculturalisme

Bien que reconnaissant tous la liberté de religion, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la France avaient des modèles de gestion de la diversité culturelle et religieuse divergents, et ce, particulièrement avant l'avènement du multiculturalisme. En Allemagne, certaines églises étaient reconnues au point où l'État prélevait

pour elles des impôts, en échange desquels elles offraient des services à leurs fidèles (écoles, garderies, etc.). En Grande-Bretagne, l'Église anglicane avait un statut privilégié, puisque son chef était aussi monarque et chef d'État. Aux Pays-Bas, il existait un système de compartimentage (*verzuiling*) en vertu duquel chaque groupe (catholiques,

¹ Riva Kastoryano, « « "Multiculturalisme" » une identité pour l'Europe? », dans Riva Kastoryano, dir., *Quelle identité pour l'Europe?*, Paris, Presses de Sciences po, 2005, 19, à la p. 27.

protestants, socialistes, libéraux) avait ses propres institutions (écoles, hôpitaux, radios, etc.). En France, les Églises et l'État étaient séparés. L'État était donc neutre, au point où une circulaire ministérielle interdisant toute forme de prosélytisme à l'école avait été adoptée sous un gouvernement socialiste².

Ces quatre pays ne partaient donc pas du même point lorsque, au cours des trois décennies suivant la Seconde Guerre mondiale, survint en Europe de l'Ouest une importante vague d'immigration visant à répondre aux besoins de main-d'œuvre du patronat. Les origines des

pas perçu comme tel au départ puisque, sauf peut-être en Grande-Bretagne, plusieurs au sein de la société d'accueil considéraient que ces immigrants étaient destinés à retourner dans leurs pays d'origine. En Allemagne, des immigrants étaient d'ailleurs désignés comme étant des *Gastarbeiters* (travailleurs invités). Dans ce contexte, des mesures permettant aux immigrants de préserver leur langue et leur culture d'origine allaient de soi. Ce qui surprend par contre, c'est que des mesures de ce type se multiplièrent après qu'il est apparu clairement que ces immigrants étaient là pour rester, et même pour faire venir femmes et enfants.

Dès lors, des immigrants islamisés qui arrivèrent en Occident y trouvèrent un terreau fertile pour faire valoir leurs revendications.

Pour comprendre cette évolution surprenante, il faut rappeler que les années 1970 et 1980 sont

immigrants étaient alors différentes selon le pays : plus turques en Allemagne, plus indiennes et pakistanaïses en Grande-Bretagne, souvent indonésiennes ou marocaines aux Pays-Bas et algériennes en France. Mais dans les quatre cas cette immigration se distinguait de celle du début du siècle en ce qu'elle était beaucoup moins européenne et beaucoup plus musulmane.

celles du déclin du modèle soviétique. La perte de prestige et de popularité du communisme qui accompagna ce déclin laissa un vide idéologique qui fut rapidement comblé. Dans le tiers monde, il le fut par une montée de l'intégrisme religieux, et plus particulièrement de l'islamisme. En Occident, il le fut par une montée du multiculturalisme. Dès lors, des immigrants islamisés qui arrivèrent en Occident y trouvèrent un terreau fertile pour faire valoir leurs revendications.

Cela posait un grand défi en matière d'intégration. Ce défi ne fut toutefois

L'émergence du multiculturalisme

Aux Pays-Bas, la politique relative aux minorités de 1983 visait à promouvoir l'égalité, le

multiculturalisme, l'émancipation des communautés ethniques et l'amélioration de la situation sociale et économique

² Circulaire du 15 mai 1937 (ministre Jean Zay).

de ces minorités³. Concrètement, cela se traduit par des subventions visant les immigrants et leurs institutions ethnoreligieuses, entre autres afin qu'ils construisent des mosquées et pratiquent leur religion plutôt que de se syndiquer et de s'investir en politique⁴. En Grande-Bretagne, le Race Relations Act fut réformé en 1976 avec la création de la Commission for Racial Equality. Cette loi et cette réforme visaient à combattre les discriminations et annonçaient la société britannique comme une société multiculturelle⁵. Au début des années 1980 en Allemagne, le concept de

De ce conflit entre une vision multiculturaliste et la laïcité résulta donc un flou juridique qui engendra alors une multiplication des « affaires du voile », et donc des débats et des affrontements autour du refus de certains immigrants d'adhérer à une valeur aussi fondamentale que la laïcité.

multiculturalisme se répandit et se traduit par des politiques, notamment au niveau local. Par exemple, la ville de Francfort se dota d'un secteur « Affaires multiculturelles » sous la responsabilité d'un leader de la gauche anticommuniste, Daniel Cohn-Bendit, qui prônait la « démocratie multiculturelle ». En France, dès 1981 le gouvernement socialiste fit adopter une loi légalisant les associations d'étrangers qui donna « un statut légal aux organisations privilégiant les

identités, qu'elles se définissent comme principalement sociales, culturelles, laïques ou religieuses »⁷. Puis, à la suite d'une marche contre le racisme menée par des jeunes issus de l'immigration marginalisés économiquement, la secrétaire d'État aux travailleurs immigrés déclara « Ces jeunes [...] représentent une force potentielle remarquable parce que précisément ils sont pluriculturels »⁸. Par la suite, grâce à l'appui de proches du président Mitterrand, un lobby multiculturaliste nommé SOS Racisme fut créé. Pour comprendre cet enthousiasme des

socialistes français pour le multiculturalisme, il faut savoir que ces événements survinrent entre 1983 et 1984, soit peu après que le gouvernement socialiste eût abandonné ses politiques étatiques favorables aux travailleurs pour épouser le libéralisme

et la construction européenne. Dans ce contexte, la conversion des socialistes au multiculturalisme leur permit donc de continuer de prétendre être au service des défavorisés, et ce, malgré leur virage libéral.

Cette conversion fut contestée particulièrement en France, parce que le multiculturalisme entrainait directement en conflit avec une valeur fondamentale : la laïcité. Ce conflit apparut clairement

³ Virginie Guiraudon et al., « Le suivi des minorités ethniques aux Pays-Bas », *Revue internationale des sciences sociales*, 2005/1 n° 183, 83, à la p. 85.

⁴ Laurent Chambon, « Non, le multiculturalisme français n'est pas un échec », www.slate.fr/story/36485/multiculturalisme-fran%C3%A7ais-pas-un-echec

⁵ John Crowley, *Immigration, « relations raciales » et mobilisations minoritaires au Royaume-Uni. La démocratie face à la complexité sociale*, thèse de science politique, sous la direction de Jean Leca, Paris, Institut d'études politiques, 1994.

⁶ Riva Kastoryano, *supra* note 1, à la p. 28.

⁷ Riva Kastoryano, *supra* note 1, à la p. 28.

⁸ Déclaration de Georgina Dufoix rapportée dans le journal *Libération* du 5 décembre 1983.

en 1989 lorsqu'au nom de la laïcité un directeur d'école d'origine antillaise renvoya des jeunes filles qui refusaient de retirer leur voile islamique. Comme ces jeunes filles, ainsi que leurs frères et leurs pères, reçurent l'appui d'associations multiculturalistes, dont SOS Racisme, le ministre de l'Éducation n'osa pas appeler au respect de la circulaire ministérielle interdisant toute forme de prosélytisme à l'école. Il préféra demander au Conseil d'État si le port de symboles religieux à l'école était compatible avec la laïcité. Ce tribunal lui répondit que cette pratique n'était pas en soi incompatible avec cette valeur, pourvu qu'elle ne constitue pas un acte de prosélytisme ou de propagande susceptible de créer des perturbations. De ce conflit entre une vision multiculturaliste et la laïcité résulta donc un flou juridique qui engendra alors une multiplication des « affaires du voile », et donc des débats

et des affrontements autour du refus de certains immigrants d'adhérer à une valeur aussi fondamentale que la laïcité. Trois choses sont à retenir de cet épisode. D'abord, que même en France le multiculturalisme était devenu assez fort pour remettre en cause une valeur fondamentale. Ensuite, que même si le multiculturalisme se drapait dans l'antiracisme, ses principaux opposants n'étaient en rien des racistes. Il pouvait même s'agir d'hommes de couleur! Enfin, que l'opposition au multiculturalisme n'avait rien à voir avec la montée du Front national, puisque cette dernière survint dès 1983, et donc plusieurs années avant l'apparition des signes d'opposition ferme au multiculturalisme à l'occasion des premières affaires du voile.

Reste maintenant à voir si ces constats sont également vrais pour les trois autres pays à l'étude.

Les constats de l'échec du multiculturalisme

Même si les constats d'échec du multiculturalisme les plus clairs furent établis au début des années 2010, les premiers signes de cet échec datent de bien avant.

Outre la multiplication des affaires du voile en France au cours des années 1990, il y eut l'abandon de la politique relative aux minorités par le gouvernement néerlandais. Cet abandon était justifié par au moins quatre différents motifs. La reconnaissance des minorités ethniques devenait plus complexe à mesure

que celles-ci se multipliaient et se diversifiaient. L'existence d'institutions parallèles pour ces minorités renforçait leur ségrégation. Cette politique ne permettait en rien de remédier à leur problème de marginalisation économique, qui était tragiquement illustré par un taux de chômage de 26 %. Et surtout, les membres de ces minorités ne se sentaient en rien attachés à la culture et aux valeurs de la nation néerlandaise et ne voulaient ni ne pouvaient s'y intégrer. C'est donc dire que la situation aux Pays-Bas ressemblait à celle qui

existait en France. Cela est d'autant plus vrai que là aussi les premières remises en question du multiculturalisme n'eurent rien à voir avec une quelconque extrême droite. En effet, comme le remarque le sociologue Christian Joppke, « dès le milieu des années 1990, avant l'ascension fulgurante du populiste Pim Fortuyn et l'article-choc d'un commentateur de gauche, Paul Scheffer, sur la « "tragédie multiculturelle" » néerlandaise, le gouvernement avait abandonné la "« politique des minorités ethniques" » »⁹.

Le même constat est vrai pour la remise en cause progressive du multiculturalisme britannique, car « il faudrait être de mauvaise foi pour prétendre que le populisme de droite est responsable de cette évolution, parce que cette tendance politique n'a jamais été présente en Grande-Bretagne »¹⁰. Ce n'est ni un tel populisme, ni même les attentats du 11 septembre 2001 qui sont à l'origine de cette remise en cause. La raison de cette évolution se trouve plutôt dans le rapport Cantle qui, dans la foulée d'émeutes raciales (race riots) survenues au cours de l'été 2001, constata qu'il existait des minorités ethnoculturelles distinctes qui vivaient une série de vies parallèles à celle de la majorité¹¹. Ce rapport, qui en conclut qu'il fallait mettre fin à cette polarisation, fut très bien accueilli par le

ministre de l'Intérieur du gouvernement travailliste, David Blunkett.

L'Allemagne connut une évolution quelque peu différente à la même époque. À la fin des années 1990, il y eut une réforme qui facilita l'accès à la nationalité allemande pour les immigrants. Malgré son caractère libéral, cette réforme législative n'en comportait pas moins certaines clauses traduisant une méfiance envers le multiculturalisme; pensons à celles restreignant la possibilité d'avoir une double nationalité. Plus importants encore, les débats entourant cette réforme furent l'occasion pour la CDU (Christlich Demokratische Union Deutschlands),

Le même constat est vrai pour la remise en cause progressive du multiculturalisme britannique, car « il faudrait être de mauvaise foi pour prétendre que le populisme de droite est responsable de cette évolution, parce que cette tendance politique n'a jamais été présente en Grande-Bretagne ».

le parti d'opposition de centre droit, de lancer un appel au respect de la culture de référence allemande (Leitkultur) par les immigrants. Bien que cette culture se résume à la langue allemande ainsi qu'à quelques valeurs libérales, et n'ait donc rien de répréhensible, cet appel fut un échec en raison du passé allemand qui rend problématique toute affirmation nationale dans ce pays¹². N'empêche, cela annonçait une remise en cause plus profonde du multiculturalisme qui allait

⁹ Christian Joppke, « Conclusion : L'effacement du multiculturalisme dans l'État libéral » dans Riva Kastoryano, dir., *Les codes de la différence*, Paris, Presses de Sciences po « Académique », 2005, 297, à la p. 312.

¹⁰ Christian Joppke, *ibid.*, à la p. 315.

¹¹ Ted Cantle, *Community Cohesion: A Report of the Independent Review Team*, London, Home Office, 2001.

¹² Christian Joppke, « Multicultural Citizenship : A Critique », *Archives européennes de sociologie*, 42 (2), 2001, 245.

survenir tôt ou tard.

À la lumière de cela, à la même époque, dans le pays voisin, la France, le multiculturalisme était l'objet de critiques grandissantes. Un peu comme en Grande-Bretagne, un rapport fut commandé pour faire le point sur la situation. Ce rapport de la Commission Stasi ne laissa aucun doute sur l'influence du multiculturalisme en France, puisqu'il fit état de la multiplication des revendications minoritaires : demandes d'absences pour cause de fêtes religieuses, pauses pour jeûne ou prière, contestations des programmes d'histoires ou de sciences de la vie, refus de jeunes filles d'être entendues par un examinateur masculin ou de retirer leur voile, etc.¹³. En réponse à cela, la principale recommandation du rapport consistait en l'adoption d'une loi interdisant le port de signes religieux ostentatoires à l'école; recommandation qui fut suivie par le Parlement peu après. Par contre, pour preuve que le multiculturalisme français n'était pas mort, même les auteurs du rapport Stasi se laissèrent tenter par cette idéologie par moments, notamment en recommandant de faire d'une fête juive et d'une fête musulmane des jours fériés.

Malheureusement, il fallut attendre des événements tragiques pour que le multiculturalisme soit plus clairement dénoncé. En 2002 aux Pays-Bas, l'assassinat du politicien Pim Fortuyn,

en raison de ses critiques progressistes visant le multiculturalisme et l'islamisme, causa tout un choc. Et le choc fut encore plus grand après l'assassinat en 2004 du réalisateur et critique de l'islamisme Theo Van Gogh, qui fut pratiquement décapité par un islamiste fou. À ce meurtre sordide s'ajoutèrent des menaces de mort adressées à Ayaan Hirsi Ali, une députée néerlandaise d'origine somalienne connue pour son opposition au multiculturalisme. Peu après ces événements, un rapport intitulé *Du prosélytisme à la guerre sainte (Van Dawa tot Jihad)*¹⁴ fut produit par le ministère néerlandais de l'Intérieur. À juste titre, ce rapport laissait entendre que les musulmans des Pays-Bas étaient en grande majorité des modérés. Mais pour certains, il laissait aussi entendre que jusqu'à 5 % d'entre eux, soit environ 50 000 individus, étaient des radicaux potentiels¹⁵, ce qui n'avait rien de rassurant. Plus pertinent encore, ce rapport mentionna que le multiculturalisme était un facteur qui contribuait à la radicalisation des musulmans en Occident¹⁶.

Ce n'est peut-être pas un hasard si la vague d'attentats terroristes islamistes suivante toucha l'autre pays européen qui s'était le plus laissé entraîner dans le multiculturalisme : la Grande-Bretagne. En effet, à l'été 2005, celle-ci fut touchée par des explosions dans les transports en commun qui tuèrent des dizaines de personnes et en blessèrent des centaines.

¹³ France, Commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République, *Rapport au Président de la République*, 2003.

¹⁴ Pays-Bas, *From dawa to jihad*, Ministry of Interior and Kingdom Relations, 2004, www.investigativeproject.org/documents/testimony/49.pdf

¹⁵ Manfred Gerstenfeld, *Radical Islam in The Netherlands: A Case Study of a Failed European Policy*, The Institute for Contemporary Affairs, 2005, www.jcpa.org/brief/brief004-14.htm

¹⁶ Pays-Bas, *supra* note 14, à la p. 29.

Le fait que les terroristes islamistes auteurs de ces attentats étaient des Britanniques rendit la tragédie encore plus inquiétante. L'année suivante, une tentative d'attentat à la bombe visant à dénoncer la publication de caricatures de Mahomet échoua de peu en Allemagne. Enfin, ce n'est qu'en 2012, après une série de meurtres par un islamiste fou, que la France rejoint le groupe des pays gravement touchés par le terrorisme islamiste.

Fait à noter, comme cette série de meurtres est survenue après la

Venant des plus hauts dirigeants des plus grands pays d'Europe de l'Ouest ayant expérimenté le multiculturalisme, ces déclarations confirmèrent hors de tout doute l'échec de cette doctrine... et par le fait même la nécessité de trouver des voies alternatives.

déclaration du président Sarkozy selon laquelle le multiculturalisme était un échec, ce constat d'échec n'est pas lié uniquement au terrorisme islamiste. La même logique est vraie en ce qui concerne les constats d'échec de dirigeants des trois autres pays, puisque leurs déclarations relatives à ces constats les plus explicites ont été faites à la fin 2010 ou au début 2011, soit plusieurs années après les attentats relatés ci-dessus. D'ailleurs, comme nous l'avons vu, ces constats d'échec sont liés à une foule de causes sociales et économiques, sans parler des sondages révélateurs menés auprès de citoyens issus de l'immigration (par exemple, 20 % des

Britanniques musulmans appuieraient l'idée d'appliquer la Charia en Grande-Bretagne) ou de la société d'accueil (par exemple, 68 % des Français et 75 % des Allemands estiment que les musulmans ne sont « pas bien intégrés »)¹⁷.

Les déclarations relatives à l'échec du multiculturalisme doivent donc être interprétées à la lumière de leur contexte qui inclut le terrorisme islamiste, mais qui est loin de s'y limiter. Cela est d'autant plus vrai que le premier pays dont le principal dirigeant a déclaré l'échec

du multiculturalisme est l'Allemagne, soit le pays le moins touché par ce terrorisme. En effet, dès la fin 2010 la chancelière Angela Merkel déclara que « l'approche Multikulti – nous vivons côte à côte et

nous nous en réjouissons – cette approche a échoué, totalement échoué »¹⁸. Au début 2011, lors d'une conférence internationale sur la sécurité, le premier ministre britannique David Cameron alla dans le même sens en affirmant que « Sous le multiculturalisme d'État, nous avons encouragé différentes cultures à vivre des vies séparées, à part les unes des autres, et à part de la culture *mainstream* ». Puis, faisant référence notamment aux mariages forcés, il ajouta « nous avons toléré ces communautés ségréguées qui agissent de manière complètement contraire à nos valeurs »¹⁹. Selon lui, cela a créé un contexte favorisant la conversion de

¹⁷ *Le multiculturalisme, une approche en péril?*, Radio-Canada, 6 janvier 2011, www.radio-canada.ca/nouvelles/International/2011/01/06/001-multiculturalisme-allemande-france.shtml

¹⁸ Pour entendre les propos de la chancelière Merkel voir : www.youtube.com/watch?v=UKG76HF24_k

¹⁹ Pour entendre les propos du premier ministre Cameron voir : www.youtube.com/watch?v=z3xsnEzA8Fw

jeunes Britanniques au fondamentalisme islamique. De son côté, tout en plaçant pour un Islam de France, le président Nicolas Sarkozy a affirmé que dans son pays le multiculturalisme était clairement un échec. Ensuite, il a mentionné que le problème était que « dans toutes nos démocraties, on s'est trop préoccupé de l'identité de celui qui arrivait et pas assez de l'identité du pays qui accueillait » avant d'évoquer la loi française interdisant la burqa dans les lieux publics adoptée quelques mois plus tôt à la demande d'un maire communiste et qui, elle, tenait compte de l'identité de la France²⁰. Enfin, toujours

en 2011, le vice-premier ministre néerlandais, Maxime Verhagen, déclara que le multiculturalisme avait échoué, que les Néerlandais ne se sentaient pas chez eux dans leur propre pays et que les immigrants n'étaient pas entièrement heureux non plus²¹.

Venant des plus hauts dirigeants des plus grands pays d'Europe de l'Ouest ayant expérimenté le multiculturalisme, ces déclarations confirmèrent hors de tout doute l'échec de cette doctrine... et par le fait même la nécessité de trouver des voies alternatives.

La recherche de voies alternatives au multiculturalisme

Dès les premières remises en cause du multiculturalisme, des voies alternatives furent tracées. Par exemple, en Grande-Bretagne, le rapport Cantle proposa une approche dite de cohésion de la communauté (community cohesion). Cette approche visait notamment un meilleur apprentissage de l'anglais et une plus grande compréhension de la culture et des valeurs britanniques par les nouveaux arrivants. Le discours de David Cameron de 2011 se situait donc dans la lignée de ce rapport en insistant sur l'importance des valeurs, d'un libéralisme musclé et d'une identité

commune forte.

Cela dit, c'est sans doute le gouvernement néerlandais qui a adopté le modèle d'intégration alternatif reposant sur des valeurs le plus complet : examen d'intégration civique obligatoire, entre autres pour les leaders religieux, interdiction des vêtements couvrant le visage dans plusieurs lieux publics, cours et examen de langue néerlandaise, etc.²².

Les déclarations de la chancelière Merkel aussi évoquaient une voie

²⁰ Pour entendre les propos du président Sarkozy voir : www.youtube.com/watch?v=N-w0TrjH-Do

²¹ *Multiculturalism has failed* : Verhagen, 15 février 2011, www.dutchnews.nl/news/archives/2011/02/multiculturalism_has_failed_ve.php

²² « Integration in the Netherlands », Government of the Netherlands, www.government.nl/issues/integration/integration-in-the-netherlands; voir aussi : « Integration procedure in the Netherlands », Government of the Netherlands, www.government.nl/issues/integration/integration-procedure-in-the-netherlands; au sujet des valeurs voir : « The government believes that Dutch society and the values it is based on should be central to integration policy », Press release, 17 June 2011, Government of the Netherlands, www.government.nl/documents-and-publications/press-releases/2011/06/17/integration-policy-based-on-dutch-values.html

alternative, puisqu'elles contenaient des références au fait que les immigrants étaient là pour rester et qu'il fallait donc insister sur l'importance de l'intégration et de la langue allemande, mais aussi sur celle des valeurs chrétiennes²³.

Quant à la France, comme l'illustraient l'adoption de la loi interdisant de se couvrir le visage en public et les propos du président Sarkozy, pour elle la voie alternative au multiculturalisme était celle d'une laïcité renouvelée.

Malgré ces quelques idées et mesures, le risque demeure que les déclarations sur l'échec du multiculturalisme ne soient pas suivies par l'élaboration de voies alternatives fortes. Car derrière la rhétorique des valeurs (britanniques, néerlandaises, allemandes ou républicaines françaises), ne se retrouvaient bien souvent que quelques exigences libérales universelles minimales, et ce, conformément au droit européen qui tolérerait mal des voies alternatives

fortes et véritablement nationales. Alors que pour remplacer le multiculturalisme il faudra au contraire de nombreuses mesures concrètes qui répondent aux besoins spécifiques de chaque nation; ce qui suppose qu'elles demeurent le plus possible compétentes en cette matière, plutôt que de transférer leurs pouvoirs à des instances européennes. Ainsi, l'Allemagne pourra insister davantage sur ses valeurs chrétiennes, la Grande-Bretagne sur son libéralisme, les Pays-Bas sur sa langue plus fragile et la France sur sa laïcité. De cette manière seulement, mais aussi en expliquant mieux comment des apports étrangers compatibles à la culture nationale

Quant à la France, comme l'illustraient l'adoption de la loi interdisant de se couvrir le visage en public et les propos du président Sarkozy, pour elle la voie alternative au multiculturalisme était celle d'une laïcité renouvelée.

peuvent y être incorporés, la diversité la plus profonde et la plus précieuse, celle des nations, pourra être préservée et enrichie.

²³ « Le "multikulti", c'est dépassé », Presseurope, 18 octobre 2010, www.presseurope.eu/fr/content/article/363561-le-multikulti-c-est-depasse

La série « La question nationale à travers le monde »

Les Québécois sont-ils les seuls, à travers le monde, à se poser la question de leur destin comme nation? Sont-ils les seuls à se demander s'ils doivent devenir un pays ? Sont-ils les seuls à s'inquiéter pour l'avenir de leur langue et de leur identité?

On a de temps en temps l'impression que le Québec fait bande à part dans le monde contemporain. Pourtant, un peu partout à travers le monde, on se pose ou on s'est posé de semblables questions.

Dans la série « La question nationale à travers le monde », l'Institut de recherche sur le Québec et le *Journal de Montréal* proposent un voyage à travers le monde pour mieux se comprendre.

Présentation de l'IRQ

Fondé en 2002, l'Institut de recherche sur le Québec (IRQ) a pour mission de susciter, de soutenir et de diffuser des recherches et des textes d'opinion sur des sujets touchant le développement du Québec, la défense de ses intérêts vitaux et de l'identité qu'ils traduisent.

Lieu d'échanges, de concertation et de débats entre les groupes et les individus qui réfléchissent et agissent pour bâtir le Québec, l'IRQ se situe au carrefour de l'observation et de l'action.



2207, rue Fullum
Montréal (Québec) H2K 3P1
Téléphone : 514 527-6223

www.irq.qc.ca